

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 6 juin 2017

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

----- **Dispositif de défiscalisation accordé au Club de vacances nature Deva**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a accordé l'agrément au régime d'aide fiscale à l'investissement au projet de Club de vacances nature Deva. Cet établissement – un village d'vacances d'une capacité de 65 clés – sera le premier du genre en Nouvelle-Calédonie. Il s'inscrit clairement dans le schéma d'aménagement du domaine de Gouaro Deva, ainsi que dans la stratégie de développement touristique fixée par le gouvernement et les provinces.

Le projet hôtelier est porté par la SAS Club de vacances nature Deva (CVND), créée en 2012 et détenue par la SAEM PromoSud (80 %), le GDPL Mwé Ara (10 %) et la Société de participation bouraillaise de Deva (SPBD, 10 %).

Situé sur le domaine de Deva, à environ 4 km au nord du Sheraton, le village de vacances s'étendra sur 36 hectares et aura une capacité de 65 clés dont :

- 45 bungalows de 50 m² à 83 m², (5 pour 2/4 personnes, 30 pour 4/6 personnes et 10 pour 6/8 personnes),
- 20 tentes « safari » de 2/4 personnes,
- 60 emplacements de camping.

Cette structure d'hébergement, qui cible une clientèle familiale, proposera divers services : snack, bar, espaces de jeux, location de matériel, mise à l'eau, sanitaires et douches pour les campeurs, ainsi qu'un parc aquatique de 960 m² avec waterslide, solarium, piscines avec bassins et transats.

Aide fiscale à l'investissement

Représentant un investissement de 2,3 milliards de francs, le projet doit être financé par des apports en fonds propres de PromoSud, un emprunt bancaire et grâce aux dispositifs de défiscalisation, l'un local – dont l'agrément a été accordé par arrêté ce 6 juin 2017 – et, l'autre, métropolitain.

Le projet devrait bénéficier de 820 millions de francs au titre du régime local d'aide fiscale à l'investissement. Toutefois, les promoteurs du projet anticipent un retour fiscal pour ce programme d'investissement au bout de la douzième année qui suivra la mise en service du village.

Intérêts économiques

Le programme d'investissement prévoit un minimum de 21 emplois directs qui seront complétés par des emplois indirects lors de la phase de construction (d'une durée prévisionnelle de 21 mois) et pour les activités annexes.

Ce projet présente un intérêt au plan économique et touristique :

- en favorisant le développement économique de la brousse ;
- en permettant une répartition mieux équilibrée et diversifiée de l'offre hôtelière locale ;
- en complétant l'offre pour le moment isolée du Sheraton Deva de manière à créer un pôle touristique visible à l'international, à l'instar de l'île des Pins.

Le projet s'inscrit donc dans une dynamique d'ensemble tout en intégrant les populations locales qui sont représentées au travers du GDPL Mwé Ara et de la SAS SPBD.

* *
*